CSV
FRAKTIOUN

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
05 MARS 2019
449

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 5 mars 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question urgente à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes concernant le récent communiqué politique de l'Ambassade des États-Unis au Luxembourg.

En effet, dans le cadre de la visite du Premier Ministre russe, Monsieur Dmitri Medvedev, les 5 et 6 mars dans notre pays, l'Ambassade des États-Unis au Luxembourg vient de publier un communiqué d'une nature clairement politique : « Now, the world will watch to see if Luxembourg officials accept a different future for the people of Crimea than it insisted for itself, or will instead look the other way. To challenge illegal aggression, Luxembourg is at the perfect moment, in the perfect place, to forcefully call on Russia to reverse course and leave Crimea. »

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes:

1. Messieurs les Ministres peuvent-ils nous dire leur appréciation du précité communiqué de l'Ambassade des États-Unis au Luxembourg ?

2. Messieurs les Ministres peuvent-ils, par la suite, nous renseigner sur les différents niveaux de réactions politique et diplomatique du Luxembourg, de son Gouvernement et de sa diplomatie face à ce communiqué ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Claude WISELER
Député

Laurent MOSAR
Député

Le caractère urgent de la question n'a pas été reconnu (05.03.2019)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Luxembourg, le - 1 AVR. 2019

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
01 AVR. 2019

Monsieur
Marc HANSEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
LUXEMBOURG

Objet: **Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes, à la question parlementaire n°449 au sujet du communiqué politique de l'Ambassade des États-Unis au Luxembourg.**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n°449 du 5 mars 2019 de Messieurs le Députés Laurent MOSAR et Claude WISELER.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre
Ministre d'État

Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes, à la question parlementaire n°449 des Messieurs le Députés Laurent MOSAR et Claude WISELER

1. Le gouvernement respecte la liberté d'expression; l'Ambassadeur des États-Unis a ainsi le droit de se prononcer.

2. Lors de son échange de vues avec le Premier Ministre russe Dimitri Medvedev, le Premier Ministre Xavier Bettel a abordé un large spectre de sujets de nature bilatérale et multilatérale. M. Bettel n'a notamment pas manqué de réitérer la position de l'Union européenne relative à l'annexion illégale de la Crimée.